

## **BELGIQUE - BEAURAING**

A la Basilique des Sanctuaires de Beauraing – Notre Dame au Coeur d'Or  
Rue de l'Aubépine, 12  
B-5570 Beauraing (BELGIQUE)



### **Retraite du 21 au 23 juillet 2017 prêchée par le Père James Manjackal**

**Retraite organisée par la Communauté “Alliance de Miséricorde - Belgique” & le groupe de prière “Ensemble vers Jésus”**

*Thème : “Le verbe s'est fait chair, Il a habité parmi nous et nous avons vu Sa gloire” (Jn 1,14)*

**Horaires : 8h30 – 19h** (le samedi 22 juillet, veillée louange, adoration, confessions jusqu'à 22h30)

**Fin de la retraite le dimanche à 16h !**

Célébration de l'Eucharistie, chaque jour en fin de journée.

#### **Accueil et remise des badges d'accès :**

Le 20 juillet à partir de 16 h & le 21 juillet à 8 h

L'accueil et la remise des badges se fera devant la Basilique des Sanctuaires de Beauraing.

#### **Renseignements :**

Angelica : +32 460 96 28 96

Sybilla : +32 489 63 12 26

Larissa : +32 472 69 12 00

Angéline : +32 485 41 21 04

**Contact mail : [retraiteperejames@gmail.com](mailto:retraiteperejames@gmail.com)**

**Attention!!** : Nombre de places limité.

**Aucune inscription ne sera prise par le sanctuaire.**

**Seuls les organisateurs de la retraite assureront la validation et l'enregistrement des inscriptions.**

#### **•L'inscription à la retraite :**

L'inscription à la retraite peut se faire en remplissant directement **le formulaire d'inscription en ligne** dont le lien se trouve sur le site du Père James Manjackal “Rubrique : programme 2017 / Retraite au sanctuaire de Beauraing- Belgique” ou en nous envoyant un mail à l'adresse e-mail de contact : [retraiteperejames@gmail.com](mailto:retraiteperejames@gmail.com)

•**Frais d'inscription à la retraite :**

- Les frais d'inscription sont de **40 €** pour les 3 jours de retraite.
- Gratuité pour les prêtres, diacres, religieux et religieuses et les enfants de moins de 16 ans !!
- Il n'y aura pas d'activités spécifiques prévues pour les enfants et les parents seront priés de s'en occuper.

•**Les frais d'inscription sont à verser au numéro de compte de la Communauté Alliance de Miséricorde :**

IBAN : BE20 7320 3453 2556

BIC: CREGBEBB

Communication : Retraite Père James Manjackal + le nom du participant à la retraite

•**Confirmation de votre inscription à la retraite :**

- L'inscription vous sera confirmée par les organisateurs après réception de votre paiement des frais d'inscription et après vérification de la disponibilité des places.
- Pour les prêtres, diacres, religieux et religieuses comme pour les enfants de moins de 16 ans qui souhaitent participer à la retraite, même s'il ne leur sera réclamé aucun frais d'inscription, nous leur conseillons de s'inscrire à la retraite afin de nous permettre de leur garantir des places, le nombre de participants étant limité.

•**Les repas :**

Possibilité de réservation de vos repas lors de votre inscription à la retraite.

Les organisateurs ont fait appel aux services d'un traiteur spécialisé pour l'organisation des repas. Celui-ci servira des petits-déjeuners et des repas de midi pour les 3 jours de la retraite, du 21 au 23 juillet 2017. Des repas du soir seront servis les vendredi 21 et samedi 22 juillet.

**Attention ! Pas de service du dîner le jeudi 20 juillet 2017 et le dimanche 23 juillet 2017 !**

•**Un forfait-repas est réclamé pour l'ensemble des repas, pour les 3 jours de la retraite, du vendredi 21 au 23 juillet 2017 :**

- **0 €** pour les enfants de 0 à 3 ans
- **45 €** pour les enfants de 3 à 11 ans
- **75 €** pour toutes les personnes âgées de plus de 12 ans

Le forfait-repas est à payer avant le début de la retraite, au plus tard **le 20 juin 2017**.

**Si vous êtes allergiques à certains aliments ou suivez un régime alimentaire spécifique, veuillez nous le signaler.**

•**L'hébergement**

Une liste des hébergements de la région est fournie par les organisateurs de la retraite afin de vous aider dans votre recherche de logement. Cette liste n'est pas exhaustive. Il est possible qu'il existe d'autres logements dans la région, non-repris sur la liste.

Il est possible pour les personnes qui le souhaitent d'apporter leur tente et matériel pour le camping. Un terrain sera mis à leur disposition avec le nécessaire pour les sanitaires. Il sera réclamé une participation aux frais de 10eur par nuit, par personne.

**!!! Pas d'emplacement prévu pour les camping-car !!!**